

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES***



**Edition Chronologique n°4 du 28 janvier 2011**

PARTIE PERMANENTE  
Etat-Major des Armées (EMA)

Texte n°5

**ARRÊTÉ N° 2356/DEF/DCSCA**

portant changement de dénomination du cercle mixte de l'école d'application du train à Tours (Indre-et-Loire).

*Du 23 décembre 2010*

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES : bureau « réglementation ».

**ARRÊTÉ N° 2356/DEF/DCSCA portant changement de dénomination du cercle mixte de l'école d'application du train à Tours (Indre-et-Loire).**

*Du 23 décembre 2010*

NOR D E F E 1 0 5 2 9 5 8 A

---

*Références :*

Code de la défense - Partie réglementaire, III.

Arrêté n° 652/DEF/DCCAT/AG/AFCF/3 du 21 octobre 1992 (BOC/PA, p. 4920).

Arrêté du 29 novembre 2010 (JO n° 283 du 7 décembre 2010, texte n° 6 ; signalé au BOC 2/2011. ; BOEM 110.3.1.5).

*Textes abrogés :*

Arrêté n° 648/DEF/DCCAT/AG/AFCF/3 du 21 octobre 1992 (BOC/PA, p. 4919).

Arrêté n° 553 du 30 juillet 2004 (BOC, 2004, p. 4647. ; BOEM 707.2).

*Classement dans l'édition méthodique :* BOEM 135.2, 145.1, 724.1.2

*Référence de publication :* BOC N°4 du 28 janvier 2011, texte 5.

---

Le ministre d'État, ministre de la défense et des anciens combattants,

Vu le code de la défense, notamment ses articles R. 3412-5, R. 3412-6 et R. 3412-17 ;

Vu l'arrêté n° 652/DEF/DCCAT/AG/AFCF/3 du 21 octobre 1992 portant création du cercle mixte de l'école d'application du train à Tours (Indre-et-Loire) ;

Vu l'arrêté du 29 novembre 2010 portant création et organisation des bases de défense et fixant les attributions des commandants des bases de défense,

Arrête :

Art. 1er. Le cercle mixte de l'école d'application du train à Tours (Indre-et-Loire) prend la dénomination de « cercle mixte Baraguey d'Hilliers » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Art. 2. Le cercle mixte Baraguey d'Hilliers est un cercle mixte interarmées constitué au sein du groupement de soutien de la base de défense de Tours.

Art. 3. Sont abrogés :

- l'arrêté n° 648/DEF/DCCAT/AG/AFCF/3 du 21 octobre 1992 portant dissolution du cercle sous-officiers de l'école d'application du train à Tours (Indre-et-Loire) ;

- l'arrêté n° 553 du 30 juillet 2004 portant dissolution du foyer de l'école d'application du train à Tours (Indre et Loire).

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre d'État, ministre de la défense et des anciens combattants et par délégation :

*Le commandant en chef de corps aérien,  
directeur central du service du commissariat des armées,*

Jean-Marc COFFIN.